



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1<sup>er</sup> avril 2016

## Statistiques relatives aux sociétés d'assurance et aux fonds de pension de la zone euro : quatrième trimestre 2015

Au quatrième trimestre 2015, le total des actifs financiers des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro a augmenté, s'inscrivant à 9 133 milliards d'euros, après 9 016 milliards au trimestre précédent. Sur la même période, les provisions techniques d'assurance, principale rubrique du passif des sociétés d'assurance et des fonds de pension, ont augmenté, passant à 7 585 milliards d'euros, après 7 521 milliards. Cette hausse s'explique en partie par une augmentation des transactions à hauteur de 55 milliards d'euros.

### Sélection de postes du bilan des sociétés d'assurance et des fonds de pension

(montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période ; transactions au cours de la période)

	Encours			Encours	Transactions <sup>1</sup>
	2015				
	T1	T2	T3		
Total des actifs financiers	9 417	9 046	9 016	9 133	n.d.
Provisions techniques d'assurance <sup>2</sup>	7 647	7 449	7 521	7 585	55
Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	3 916	3 871	3 863	3 928	32
Droits nets des ménages sur les fonds de pension	2 802	2 647	2 727	2 745	28
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	929	931	931	912	- 6

<sup>1</sup> Les données relatives aux transactions sont disponibles seulement pour les provisions techniques d'assurance dans la zone euro.

<sup>2</sup> Les provisions techniques d'assurance incluent les provisions constituées par les sociétés d'assurance et les fonds de pension à l'égard des détenteurs de polices d'assurance ou des bénéficiaires afin d'honorer leurs engagements futurs. Cette rubrique inclut également les provisions pour primes non acquises, qui sont liées à l'assurance non-vie et à la réassurance, ainsi que les provisions pour sinistres, qui correspondent aux montants destinés à couvrir le règlement de sinistres, y compris les sinistres contestés.

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication

Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France

S'agissant de la ventilation de l'actif du bilan agrégé des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro, les avoirs en **titres de créance** représentaient, à fin décembre 2015, 40 % du total des actifs financiers de ce secteur. Les **parts de fonds d'investissement** constituaient le deuxième poste le plus important, soit 28 % du total des actifs financiers. Enfin, les **actions et autres participations** représentaient 11 % du total.

En ce qui concerne les transactions sur les principales rubriques des **provisions techniques d'assurance**, les **droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie** ont augmenté de 32 milliards d'euros au quatrième trimestre 2015. Les **droits nets des ménages sur les fonds de pension** se sont inscrits en hausse de 28 milliards d'euros sur la même période, tandis que les **provisions pour primes non acquises et les provisions pour sinistres** ont enregistré une baisse de 6 milliards.

S'agissant des contributions de ces deux sous-secteurs, le **total des actifs financiers des sociétés d'assurance** s'élevait à 6 956 milliards d'euros fin décembre 2015, soit 76 % du bilan agrégé du secteur des sociétés d'assurance et des fonds de pension, tandis que le **total des actifs financiers des fonds de pension** représentait 2 176 milliards.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Alexandrine Bouilhet**

**(tél : +49 69 1344 8949).**

**Notes :**

*D'autres tableaux prédéfinis, données statistiques et notes méthodologiques, de même que le calendrier de publication anticipé, peuvent être consultés sur le site internet de la BCE à l'adresse <http://www.ecb.europa.eu/stats/money/icpf/html/index.en.html>.*

**Banque centrale européenne** Direction générale Communication  
Division Relations avec les médias, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne  
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), internet : [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée en citant la source.**

Traduction : Banque de France

## Tableau 1 Actifs et passifs des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro

(montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période <sup>1)</sup>)

	T1 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015
<b>Total des actifs financiers</b>	9 417	9 046	9 016	9 133
<b>Numéraire et dépôts</b>	755	735	723	714
<i>dont</i> : Dépôts auprès des IFM de la zone euro	698	679	669	659
<i>dont</i> : Dépôts auprès des non-résidents de la zone euro	55	54	52	53
<b>Prêts</b>	535	521	527	530
Aux résidents de la zone euro	499	484	490	493
IFM	20	19	18	18
Administrations publiques	152	152	152	150
Autres intermédiaires financiers	35	23	27	26
Sociétés d'assurance et fonds de pension	92	90	89	89
Sociétés non financières	59	60	61	63
Ménages	141	141	143	146
Aux non-résidents de la zone euro	36	37	37	37
<b>Titres de créance</b>	3 772	3 612	3 652	3 684
Émis par des résidents de la zone euro	3 085	2 936	2 969	2 976
IFM	703	687	680	675
Administrations publiques	1 848	1 731	1 767	1 767
Autres intermédiaires financiers	284	273	274	281
Sociétés d'assurance et fonds de pension	14	14	13	15
Sociétés non financières	236	231	235	239
Émis par des non-résidents de la zone euro	687	677	683	708
<b>Actions et autres participations</b>	986	976	959	999
Action cotées	433	424	399	432
<i>dont</i> : Émises par des IFM de la zone euro	19	19	17	14
Actions non cotées	554	552	560	568
<b>Parts de fonds d'investissement</b>	2 574	2 505	2 451	2 534
<i>dont</i> : Émises par des résidents de la zone euro	2 431	2 375	2 333	2 414
<b>Parts de fonds d'investissement monétaires</b>	108	102	107	95
<i>dont</i> : Émises par des IFM de la zone euro	104	99	103	93
<b>Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres <sup>2)</sup></b>	311	312	314	318
<i>dont</i> : Résidents de la zone euro	275	276	278	279
<b>Autres comptes à recevoir/à payer et produits financiers dérivés</b>	375	284	281	260
<b>Actifs non financiers</b>	163	163	164	167
<b>Total des passifs</b>	8 968	8 690	8 743	8 815
<b>Crédits</b>	312	303	293	295
<b>Titres de créance</b>	62	61	60	62
<b>Actions et autres participations</b>	609	591	589	606
Actions cotées	186	161	159	178
Actions non cotées	423	429	430	428
<b>Provisions techniques d'assurance</b>	7 647	7 449	7 521	7 585
Droits nets des ménages sur les provisions d'assurance vie	3 916	3 871	3 863	3 928
Droits nets des ménages sur les fonds de pension	2 802	2 647	2 727	2 745
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres <sup>3)</sup>	929	931	931	912
<b>Autres comptes à recevoir/à payer et produits financiers dérivés</b>	338	285	280	266
<b>Valeur nette <sup>4)</sup></b>	611	519	436	485

Source : BCE.

1) La somme des composantes ne correspond pas toujours au total en raison des arrondis.

2) Y compris la réassurance.

3) Les provisions pour primes non acquises sont liées à l'assurance non-vie et à la réassurance. Les provisions pour sinistres correspondent aux montants destinés à couvrir le règlement de sinistres, y compris les sinistres contestés.

4) La valeur nette est calculée par différence entre le total des actifs (financiers et non financiers) et le total des passifs, et peut aussi refléter des écarts statistiques.

## Tableau 2 Actifs et passifs des sociétés d'assurance et des fonds de pension de la zone euro

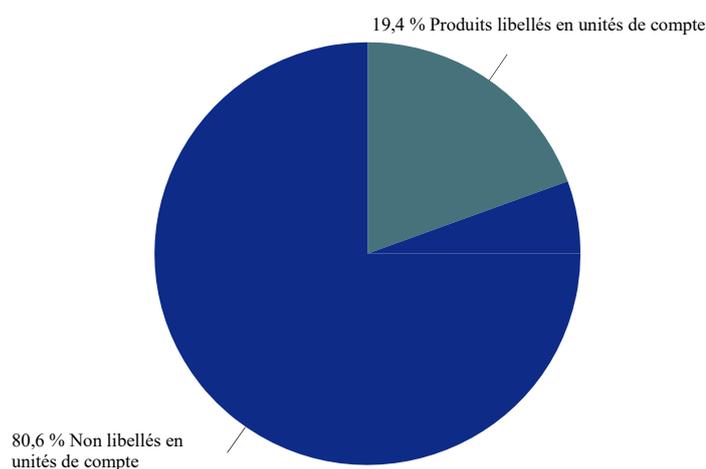
(montants en milliards d'euros ; données brutes ; encours en fin de période <sup>1)</sup>)

	Sociétés d'assurance		Fonds de pension	
	T3 2015	T4 2015	T3 2015	T4 2015
<b>Total des actifs financiers</b>	6 869	6 956	2 146	2 176
Numéraires et dépôts	527	516	196	198
Prêts	466	470	61	60
Titres de créance	3 105	3 137	547	546
Actions et autres participations	696	732	258	267
Parts de fonds d'investissement	1 510	1 564	941	969
Parts de fonds d'investissement monétaires	97	85	11	10
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	285	289	29	28
Autres comptes à recevoir/à payer et produits financiers dérivés	177	163	104	97
<b>Actifs non financiers</b>	123	125	41	42
<b>Total des passifs</b>	6 614	6 679	2 129	2 136
Crédits	270	271	22	24
Titres de créance	60	62	0	0
Actions et autres participations	579	595	10	11
Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie	3 863	3 928	0	0
Droits nets des ménages sur les fonds de pension	704	713	2 023	2 030
Provisions pour primes non acquises et provisions pour sinistres	930	911	1	1
Autres comptes à recevoir/à payer et produits financiers dérivés	208	197	72	69
<b>Valeur nette</b>	378	402	58	83

1) Pour les notes de bas de page, cf. le tableau 1

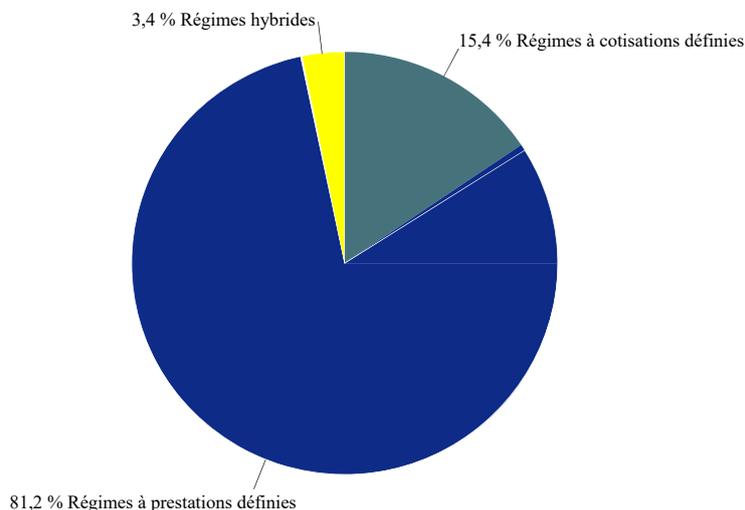
### Graphique 1 : Droits nets des ménages sur les provisions techniques d'assurance vie : ventilation par type de stratégie

(pourcentage du total ; fin décembre 2015)



### Graphique 2 : Droits nets des ménages sur les fonds de pension : ventilation par type de plan

(pourcentage du total ; fin décembre 2015)



Source : BCE.

Notes : Les contrats libellés en unités de compte ne garantissent pas un revenu à l'assuré, mais lui offrent un revenu qui dépend des résultats du portefeuille sous-jacent.

Dans un régime à cotisations définies, les cotisations sont déterminées à l'avance, mais le niveau des pensions versées ne l'est pas.

Dans un régime à prestations définies, le service futur de la rente est déterminé à l'avance, par exemple à partir de l'historique des salaires et des années de service.

Un régime hybride est une combinaison des deux types de régime de retraite décrits précédemment.